

CONGRÈS DE LA C.G.T.

PROGRAMME INCOMPLET

Du 28 mai au 2 juin va se tenir le 33^e Congrès de la C.G.T. Sa préparation doit revêtir un caractère particulier en fonction des événements du 22 avril et de la situation revendicative.

D'ores et déjà, l'absence de mot d'ordre valable pour répondre au coup de force des généraux d'Alger montre l'insuffisance du programme proposé au Congrès. La constitution des « milices populaires », leur armement si nécessaire débordait largement la formule « restauratoire et rénovation de la démocratie ». Mais là encore, il est insuffisant d'armer les ouvriers avec des fusils, s'ils n'ont pas été préalablement armés idéologiquement pour construire un régime en leur faveur — encore que la gâchette remplace bien des discours et que les ouvriers sauraient bien trouver la juste voie, mais hélas avec de nombreux faux frais. Si la C.G.T. était pour l'armement de la classe, elle devait en même temps jeter les bases de revendications fondamentales, plus élevées que les seules revendications d'augmentation de salaire ou de réduction du temps de travail. Elle doit habituer la classe ouvrière à penser, à s'organiser de façon autonome alors que le congrès ne conduit qu'à réduire, actuellement, les méfaits du capitalisme par la satisfaction de quelques revendications immédiates.

L'élaboration autonome, parce qu'elle pose les bases de la dualité de pouvoir est fondamentale. A chaque fois qu'elle s'est manifestée, la bourgeoisie a rapidement trouvé une solution, coupant court à des manifestations d'une plus grande ampleur.

Evidemment, les occasions comme celle que nous avons vécue fin avril ne sont pas fréquentes et la tâche du congrès consiste à élever la conscience des ouvriers à travers les luttes revendicatives en leur offrant un programme à la fois revendicatif immédiat mais complété par des revendications de transition qui s'imposeront en cas de luttes généralisées. Ces revendications sont les réformes de structures, nécessaires pour assainir l'économie au moyen de solutions socialistes. Elles signifient :

— Planification de l'économie avec création d'entreprises nouvelles, pour assurer le plein emploi, et satisfaire les besoins de tous.

— Nationalisation des grands secteurs économiques, énergétiques, sidérurgiques...

— Contrôle ouvrier sur le commerce intérieur et extérieur.

— Contrôle de la production et des banques.

— Gratuité des services publics : métro, bus...

— Gratuité des soins médicaux et produits pharmaceutiques.

— Réforme fiscale, suppression de l'impôt pour les petits, accroissement de l'impôt pour les gros revenus, sanctions pour les fraudeurs du fisc. Contrôle de la fortune acquise et des gros héritages.

— Contrôle sur l'enseignement.

Sans ces solutions socialistes, les quelques revendications acquises seront constamment remises en cause.

LA GREVE DES ENSEIGNANTS

Pendant plus de trois semaines, à l'unanimité, les enseignants de tous les degrés ont fait la grève administrative.

Les professeurs et les instituteurs réclament la revalorisation de la profession et de la fonction publique, ce qui signifie l'augmentation de leurs traitements et l'amélioration de leurs conditions de travail. Il n'est pas un seul plumeau aux gages du gouvernement qui ait osé écrire que ces revendications n'étaient pas légitimes.

Cette grève administrative se déroulait avec l'aide des Associations des parents d'élèves qui comprenaient que les intérêts des maîtres étaient aussi ceux de leurs enfants. Le climat était très favorable dans la profession unanime. Dans le pays, le mouvement tendait à se joindre aux actions projetées par les travailleurs de la fonction publique, et même par ceux du secteur privé. Des journaux financiers, comme « Les Echos », écrivaient que le malaise social s'alourdissait. Le gouvernement, justement inquiet, se préparait à céder sur plusieurs points du front.

C'est dans ces circonstances que la Commission administrative nationale de la F.E.N., le dimanche 9 avril 1961, rapporta l'ordre de grève.

Pour justifier cette décision, Lauré, secrétaire général de la F.E.N., Forestier, secrétaire général du S.N.I., et Dhombres, secrétaire général du S.N.E.S., prirent la plume. A les lire et à les entendre (il y a cependant des propos qu'ils hésitent à mettre sur le papier « verba volant, scripta manent ») la grève des examens n'aurait pas été populaire. Argument tout à fait faux. Les Associations de Parents d'élèves n'ont jamais témoigné aussi activement leur solidarité. Le ministère, d'autre part, n'avait pu obtenir les sujets qu'il réclamait. La grève administrative n'avait pas faibli un seul instant. Au contraire : les quelques hésitants, que l'on pouvait rencontrer dans les derniers jours, s'étaient joints à leurs collègues en lutte.

Autre argument pour justifier la reprise du travail, développé principalement par Dhombres, de l'Enseignement secondaire : « Le bilan est positif ».

On peut citer au bilan effectivement ce que l'on appelle les « raccourcissements » de carrière, l'amélioration de certains indices. Mais les bénéficiaires en sont surtout les personnels des catégories à indices élevés. Les petits et les moyens se sont battus pour les gros. Le débutant n'aura pas grand-chose, mais le professeur à l'indice 600 commencera à toucher des augmentations intéressantes. Singulière complaisance des directions syndicales, qui proclamaient « urbi et orbi » leur volonté de mettre fin à la crise de recrutement en particulier pour les disciplines scientifiques. Au jeune qui entre dans le métier on va royalement donner 1.250 francs par mois en plus (1).

Non, l'écart entre ce qu'a accordé le gouvernement, et ce que réclamaient les travailleurs de l'enseignement était trop grand pour donner l'ordre de cesser la grève.

Enfin, pour terminer, les dirigeants syndicaux évoquent les rivalités entre les différents fonctionnaires : « C'est du 4 au 8 avril que les faits se sont alors précipités... Si plusieurs fédérations de fonctionnaires avaient jusqu'alors témoigné d'une réserve favorable à l'évolution de nos questions, une fédération avait rompu cette attitude et déjà protesté contre l'éventualité d'une solution séparée et partielle en notre faveur alors que la fonction publique posait ses revendications dans leur ensemble. »

(A suivre page 14.)

(1) On peut reprocher d'ailleurs à la direction syndicale d'être restée sur une revendication vieille de plusieurs années qui favorisait beaucoup trop les enseignants en fin de carrière et pas assez les jeunes.